

L' ACCORD DE L'ADJECTIF QUALIFICATIF

L'adjectif qualificatif, épithète, attribut ou apposition (voir p. 55), s'accorde en genre et en nombre avec le nom ou les noms auxquels il se rapporte.
Si l'adjectif qualificatif, épithète, attribut ou apposition, se rapporte à

un seul nom, il s'accorde en genre et en nombre avec ce nom : *un grand jardin ; une grande ferme ; de grands vases ; de grandes fleurs* (adjectifs épithètes) ; *cette ferme est grande ; ces vases sont grands* (adjectifs attributs).

ACCORD DE L'ADJECTIF AVEC PLUSIEURS NOMS

- Si l'adjectif qualificatif, épithète, attribut ou apposition, se rapporte à deux ou plusieurs noms, il s'accorde en genre et en nombre avec l'ensemble de ces noms :

Pierre et Jean sont gentils ;

L'Amérique et l'Asie sont à peu près égales en superficie ;

Quand les noms sont de genre différent, l'adjectif se met au masculin pluriel :

À l'équinoxe, *le jour et la nuit sont égaux*.

- Si l'adjectif qualificatif, épithète, attribut ou apposition, se rapporte à deux noms singuliers coordonnés par la conjonction **ou**, il s'accorde tantôt avec le nom le plus rapproché, tantôt avec les deux :

une indifférence ou un parti pris révoltant (accord avec «parti pris») ;
une paresse ou une négligence scandaleuses (accord avec les deux noms).

- Si deux ou plusieurs adjectifs épithètes se rapportent à un même nom singulier, exprimé une seule fois au pluriel, ces adjectifs restent au singulier :

les langues anglaise et allemande ; *les Codes civil et pénal*.

ACCORD DE L'ADJECTIF

AVEC UN NOM SUIVI D'UN COMPLÉMENT

- Si l'adjectif épithète se rapporte à un nom suivi de son complément, il s'accorde en genre et en nombre avec le premier ou le second, pourvu qu'il convienne par le sens à l'un comme à l'autre :

un manteau de laine bleu ou *un manteau de laine bleue* : «bleu» se rapporte par le sens à «manteau» aussi bien qu'à «laine».

Dans le cas contraire, il ne s'accorde qu'avec le nom auquel il se rapporte par le sens :

un manteau de laine déchiré : «déchiré» ne se rapporte par le sens qu'à «manteau».

- Si l'adjectif épithète ou attribut se rapporte à l'expression **une espèce de** ou **une sorte de**, il s'accorde avec le complément qui suit :

*Une sorte de fou entra, furieux, faisant de grands gestes ;
Je vis une espèce de mendiant assis sur le seuil.*

ACCORD DES ADJECTIFS COMPOSÉS

- Si les adjectifs composés sont formés de deux adjectifs, tous deux s'accordent en genre et en nombre avec le nom auquel ils se rapportent :

un enfant sourd-muet (= sourd et muet) → *des enfants sourds-muets*.

- Si les adjectifs composés sont formés d'un adjectif et d'un adverbe (ou d'une préposition), l'adjectif s'accorde mais l'adverbe ou la préposition restent invariables :

un enfant nouveau-né (= nouvellement né) → *des enfants nouveau-nés* ;
l'avant-dernière page → *les avant-dernières pages* ;
des pois extra-fins ; *des mots sous-entendus*.

REMARQUE **Nouveau** s'accorde quand le participe passé est substantivé : *les nouveaux mariés, les nouvelles venues*.

- Si les adjectifs composés sont formés d'un adjectif et d'un élément abrégé terminé en **-i** ou **-o**, l'adjectif seul s'accorde :

une aventure tragi-comique → *des aventures tragi-comiques* ;
une monnaie gallo-romaine → *des monnaies gallo-romaines*.

ACCORD DES ADJECTIFS DE COULEUR

Les adjectifs de couleur s'accordent en genre et en nombre avec le nom auquel ils se rapportent :

le tableau noir ; *les chaussures noires*.

■ ADJECTIFS DE COULEUR INVARIABLES

- Les adjectifs de couleur composés, c'est-à-dire formés de deux adjectifs ou d'un adjectif et d'un nom, restent invariables :

une cravate bleu foncé ; *des gants bleu roi*.

- Les noms employés comme adjectifs de couleur restent invariables :

un ruban orange (de la couleur de l'orange) → *des rubans orange* ;
une robe marron (de la couleur du marron) → *des robes marron*.

EXCEPTIONS

Écarlate, fauve, incarnat, mauve, pourpre et rose, indiquant une couleur, ne sont plus perçus comme des noms et s'accordent :

un tissu mauve → *des tissus mauves* ; *une soie rose* → *des soies roses*.

PARTICULARITÉS DE FORME ET D'ACCORD

- Les adjectifs **fou**, **vieux**, **nouveau**, **beau**, **mou** font au masculin singulier, devant une voyelle ou un **h-** muet, *fol*, *vieil*, *nouvel*, *bel*, *mol* :

un mol oreiller ; un bel homme ; un bel enfant.

- Certains adjectifs n'ont que le masculin : nez **aquilin**, pied **bot**, vinaigre **rosat**. Certains adjectifs n'ont que le féminin : bouche **bée**.

- L'adjectif **grand** reste invariable dans les noms composés féminins : **grand-route** ; **grand-mère** ; à **grand-peine**. Toutefois, on écrit aussi *des grands-mères*.

- L'adjectif **fort** reste invariable dans l'expression «se faire fort» : *Elle se fit fort de lui faire reconnaître son erreur.*

- L'adjectif **feu** (= récemment décédé) est invariable quand il est placé avant le déterminant :

feu la reine mais *la feue reine*.

- Les adjectifs **excepté**, **passé**, **supposé**, **compris**, **ôté**, **étant donné**, **ci-joint**, **ci-inclus**, **attendu**, **vu**, **approuvé**, **nu**, **demi** restent invariables quand ils sont placés devant le nom ; ils s'accordent quand ils sont placés après :

Passé huit heures mais *huit heures passées* ;

Une demi-heure mais *une heure et demie* ;

Ci-joint deux timbres mais *les deux timbres ci-joints* ;

Nu-tête mais *tête nue*.

- L'adjectif qui suit la locution verbale **avoir l'air** peut s'accorder avec le mot «air» ou, mieux, avec le sujet de la locution verbale :

Elle a l'air doux ou *Elle a l'air douce*.

- Les adjectifs employés comme adverbes ou prépositions restent invariables :

Ces roses sentent bon. *La pluie tombe dru*.

Haut les mains. *Des fleurs plein les vases*.

EXCEPTIONS

des fleurs fraîches écloses ; des yeux grands ouverts ; une porte grande ouverte.